

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 octobre 2023

Le vingt-six octobre deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-neuf octobre deux mil vingt-trois, s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte NANCHE, Maire.

Présents : tous les membres sauf

Absents excusés avec pouvoir :

Thierry CARAON donne pouvoir à Denis HUMBERT

Muriel DOLIGER donne pouvoir à Catherine SGRAZZUTTI

Sébastien MOULON donne pouvoir à Brigitte NANCHE

Patrice PECCOUD donne pouvoir à Cecilia HORKMANS

Absents excusés

Nathalie CHAPPUIS

Luc CHAVEROT

Olivier RENAUD

Absent

Jean-Pierre CAUQUOZ

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 12 et nomme Claire MEGARD comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 31 août 2023 n'appelle pas à des observations.

Ordre du jour

• Délibérations

- **2023-39** Vente d'une partie du stock à la boutique
- **2023-40** Avenant 2 relatif au lot 02 BAREL ET PELLETIER/Gros Œuvre et parement pierres dans le cadre du marché de travaux de construction d'une salle multifonction
- **2023-41** Avenant 2 relatif au lot 03 AMP ETANCHEITE/ Etanchéité et protection dans le cadre du marché de travaux de construction d'une salle multifonction.
- **2023-42** Avenant 2 relatif au lot 04 SAS GENEVRIER Menuiserie 74/ Menuiseries extérieures et occultations dans le cadre du marché de travaux de construction d'une salle multifonction
- **2023-43** Avenant 2 relatif au lot 05b STA/Serrurerie dans le cadre du marché de travaux de construction d'une salle multifonction
- **2023-44** Avenant 1 relatif au lot 07 BOUVIER FRERES/Menuiseries intérieures dans le cadre de la construction d'une salle multifonction
- **2023-45** Avenant 1 relatif au lot 08 SAGENCE/Agencement dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction
- **2023-46** Avenant 1 relatif au lot 09 LAPORTE/Sols souples dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction
- **2023-47** Avenant 1 relatif au lot 10 CRC/ Chapes-carrelage-faïence dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction
- **2023-48** Cession des parcelles A 2784-2785-2786 route de la Caille

• Urbanisme

- **Rapport des commissions**
- **Courriers**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS

➤ **2023 - 39 vente d'une partie du stock de la boutique**

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 2022/50 du 24-11-2022 les résultats du compte administratif 2022 du SPIC ont été transférés dans le budget principal de la commune.

Considérant que le SPIC avait délibéré pour la vente d'une partie de son stock au gérant de la boutique (délibération 2022/06 du 24-11-2022),

Considérant que les tarifs de vente avaient été fixés par délibération du SPIC n° 2019/5 du 11-07-2019

Considérant que le stock de la boutique fait partie du transfert des résultats SPIC dans le budget principal de la commune,

Considérant que la boutique au Passage ayant été mise en gérance pour la période du 1^{er} mai 2023 au 10 septembre 2023,

Il convient de céder la partie du stock qu'il a vendu au prix d'achat comme référencé sur la délibération du SPIC n° 2019/5 du 11-07-2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **Décide** de vendre au prix d'achat une partie des articles restant en stock au 31-12-2022
- **Décide** d'appliquer les tarifs de vente conformément aux délibérations 2022/06 et 2019/5

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ **2023 - 40 Avenant 2 pour le lot 02 BAREL ET PELLETIER/ Gros œuvre et parement relatif au marché de travaux dans le cadre de la construction d'une salle multifonction**

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 02 a été attribué à l'entreprise BAREL ET PELLETIER pour un montant initial de 1 088 500,00€ HT.

Vu la délibération 2023/32 du 31 août 2023,

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations ont été indispensables donc un avenant n°2 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestations réalisées :	
- Démolition manuelle tête de mur de soutènement avec évacuation des débris	- +750,00€
- Reprise allège supérieure porte chaufferie R-1 en maçonnerie coupe-feu 2 heures	- +2066,14
Total	- +2 816,14€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 2 du lot 02 avec l'entreprise BAREL ET PELLETIER tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

- ***2023- 41 Avenant 2 pour le lot 03 AMP ETANCHEITE/ Etanchéité et protection relative au marché de travaux dans le cadre de la construction d'une salle multifonction***

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 03 a été attribué à l'entreprise AMP ETANCHEITE pour un montant initial de 161 187,36€ HT.

Vu la délibération 2023-33 du 31 août 2023

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations n'ont pas été réalisées donc un avenant n° 2 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestation non réalisée :	
- Art 2.5.5 : couvertines aluminium sur joint de dilatation	- - 2252,33€
Total	- - 2252,33€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 2 du lot 03 avec l'entreprise AMP ETANCHEITE tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ **2023- 42 Avenant 2 pour le lot 04 SAS GENEVRIER Menuiserie 74/ Menuiseries extérieures et occultations relatif au marché de travaux dans le cadre de la construction d'une salle multifonction**

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 04 a été attribué à l'entreprise SAS GENEVRIER Menuiserie 74 pour un montant initial de 375 131,70€ HT.

Vu la délibération 2023-34,

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux certaines prestations n'ont pas été réalisées, et d'autres ont été indispensables, un avenant n°2 s'avère donc nécessaire

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestations non réalisées :	
- Art 2.6 habillage bois des embrasures ext. des menuiseries (-104ml)	- -10 400,00- €
- Art 2.7 habillage aluminium des embrasures des menuiseries	- -2 369,00€
• Bavettes sur appuis (-25,75ml)	- -8 464,00€
• Tableaux et linteaux métalliques des menuiseries (-92ml)	- -5 880,50€
- Art 2.8 bavettes en tôle larmée en acier galvanisé	- 2 800,00€
Prestation réalisée	
- Habillage bois joint de dilatation façades Ouest (sas du restau) et Est	
Total	- - 24 313,50 €

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 2 du lot 04 avec l'entreprise SAS GENEVRIER Menuiserie 74 tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ **2023- 43 Avenant 2 pour le lot 05b STA relatif au marché de travaux dans le cadre de la construction d'une salle multifonction**

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 05b a été attribué à l'entreprise SAS S.T.A pour un montant initial de 42 000,00€ HT.

Vu la délibération 2023-24 du 28 juin 2023,

Considérant que

Lors de l'exécution des travaux, Des travaux modificatifs ont été réalisés et d'autres ne l'ont pas été, un avenant n°2 s'avère nécessaire

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestations réalisées	
- Fabrication et pose d'une tôle « rejet d'eau » sur habillage en pierre	+412,50€
- Modification des mains courantes suite à la suppression d'une marche d'escalier	+825,00€
Prestations non réalisées	
- Remise en état des massifs, espaces verts et pas japonais après intervention de STA	3600,00€
- Suppression imposte métallique CF 1h porte chaufferie R-1	-600,00€
TOTAL	-2 962,50€

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023 d'un montant total de **-2 962,50 € HT**.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 2 du lot 05b avec l'entreprise STA tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ladite délibération

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ ***2023- 44 Avenant 1 relatif au lot 07 BOUVIER Frères/ Menuiseries intérieures dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction***

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 07 a été attribué à l'entreprise BOUVIER Frères pour un montant initial de 247 141,25€ HT. Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations n'ont pas été réalisées et d'autres ont été indispensables donc un avenant n°1 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestations non réalisées :	
- Art 2.4.1 : suppression cimaises bois 30 cm en hêtre	- -5288,69€
- Art 2.4.4 : tableau mural blanc dim 2000 X 1000 mm de ht	- -2012,40€
- Art 2.4.5 : panneaux d'affichage dim 1600 X 1000 mm de ht	- -1404,00€
Et dim 2000 X 1000 mm de ht	- -1579,50€
- Art 2.4.6 : stores d'occultation intérieurs	- -7217,93€
- Art 2.1 : ensemble menuisé MI07 1640 X 2600 mm	- -3012,75
- Art 2.5.1 : 2 trappes de visite dim 600 x 600 mm	- - 984,75€
Prestation réalisée	
- Cimaises bois 10 cm en pin (69ml)	- + 2277,00
Total	- -19 223,02€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 1 du lot 07 avec l'entreprise BOUVIER Frères tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ ***2023- 45 Avenant 1 relatif au lot 08 SAGENCE/Agencement dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction***

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 08 a été attribué à l'entreprise SAGENCE pour un montant initial de 69 490,38€ HT.

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations n'ont pas été réalisées donc un avenant n°1 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestations non réalisées :	
- Art 2.11 : aménagement de placards réserves sèches	
• 5 étagères	- -295,00€
• 10 étagères	- -640,00€
- Art 2.12 : étagères/rayonnages des locaux de rangement	- -2 797,00€
Total	- - 3732,00€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 1 du lot 08 avec l'entreprise SAGENCE tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ ***2023/ 46 Avenant 1 relatif au lot 09 LAPORTE/ Sols souples dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction***

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 09 a été attribué à l'entreprise LAPORTE pour un montant initial de 25 207,06€ HT.

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations n'ont pas été réalisées et d'autres ont été indispensables donc un avenant n°1 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
Prestation réalisée :	
- Modification tapis à encastrer en tapis à poser Coral Brush	- 1464,64€
Prestation non réalisée	
- Art 2.3 Tapis brosse	- -1125,86€
Total	- +338,78€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 1 du lot 09 avec l'entreprise LAPORTE tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ ***2023/ 47 Avenant 1 relatif au lot 10 CRC/Chapes Carrelages fiances dans le cadre du marché de travaux d'une salle multifonction***

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a conclu un marché de travaux pour la construction de la salle multifonction, découpé en 15 lots.

Le lot 10 a été attribué à l'entreprise CRC pour un montant initial de 59 748,60€ HT.

Considérant que :

Lors de l'exécution des travaux des prestations n'ont pas été réalisées et d'autres ont été indispensables donc un avenant n°1 s'avère nécessaire :

Travaux modificatifs	Montant HT
- Prestations réalisées	
- Surépaisseur de l'ensemble des chapes sauf zone cuisine	- + 2206.23€
- Carrelage 30 x 60 au lieu de 20x20 (sanitaire périscolaire)	- + 75,62€
- Carrelage 30 x 60 en quinconce (3 sas)	- + 773,82€
- Plinthes droites assorties 30 x 60 (3 sas)	- +154,87€
- Habillage inox du relevé béton au droit du joint de dilatation (côté cuisine)	- +448,50€
- Reprise des embrasures en inox de la cuisine suite à la modification de l'agencement de l'office	- +1836,90€
- Moins-value carrelage 20x20 (sas sous-sol)	- -30,19€
Total	- +5465.75€

La commission d'appel d'offres a émis en avis favorable à l'adoption de cet avenant le 24 octobre 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'avenant 1 du lot 10 avec l'entreprise C.R.C tel que défini ci-dessus
- **Autorise** Madame Le Maire à signer tout document permettant l'exécution de ladite délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ **2023/ 48 Cession des parcelles A 2784-2785-2786 Route de la Caille**

Madame Le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'afin de définir l'alignement au droit de la propriété située voie communale n°3 au 474 route de la Caille et au droit de la voie communale n°6 dite « Chez Panisset » les parcelles suivantes seront cédées telles que

- A la Commune par Monsieur et Madame BIGORNE

Ancien n°	Nouveau n°	Contenances cadastrales
1546p1	2784	2 ca
1546p2	2785	1 ca

- A Monsieur et Madame BIGORNE par la Commune

Ancien n°	Nouveau n°	Contenance cadastrale
2472	2786	23ca

Madame Le Maire précise que les frais d'actes et de mutation seront à la charge de la Commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **Accepte** la cession gratuite des parcelles A2784 et A2785 à la Commune par Monsieur et Madame BIGORNE
- **Accepte** la cession gratuite de la parcelle A2786 à Monsieur et Madame BIGORNE par la Commune
- **Autorise** Madame Le Maire à signer les actes correspondants
- **Précise** que les frais d'actes et de mutations seront à la charge de la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

URBANISME

Déclarations préalables reçues et délivrées entre les deux conseils municipaux :

*07400623A0030- Monsieur Sofiane ADJERIME – 50, allée des Rangossons – Section A 2705 Clôture et portail.

*07400623A0031 – Monsieur Ricardo REY-MARTINEZ – 677, route d'Annecy – Section A 2185 Mise en place volets roulants avec conservation des volets en bois.

*07400623A0032 – Monsieur Georges BONAYME – 563, route de la Caille – Section A 2161 Réfection toiture.

Déclaration préalable

1 – 07400623A0033 – Madame Marine BRAY – 214, route d'Annecy – Section A 1261 Clôture.

En cours d'instruction

2 – 07400623A0034 – Monsieur Loïc GRENTZINGER – 92, allée des Rangossons – Section A 2318-2354-2331
Panneaux photovoltaïques en toiture.

En cours d'instruction

3 – 07400623A0035 – Monsieur Jeffrey PEREZ – 15, route de Frangy – Section A 1730
Sortie en toiture conduite poêle à granulés.

En cours d'instruction

4 – 07400623A0036 – Monsieur & Madame Majid & Marika BOUJAHMA – 27, chemin de la Vendée – Section B 1204
Remplacement fenêtres.

En cours d'instruction

5 – 07400623A0037 – Monsieur Sylvain JEAN-LOUIS – 680, route des Usse – Section 023A 252-253
Ravalement façade.

En cours d'instruction

6 – 07400623A0038 – Monsieur David NAVARRO – 11, route de Mandallaz – Section B 2249
Réfection toiture.

En cours d'instruction

Permis de construire modificatif

1 – 07400619A0001Mo2 – FONCIERE DU NANT DE SALLY / Monsieur Harold VERNON
888, route de la Caille – Section B 1207-1209-1217-1219-2283
Modification accès, toitures et terrasses.

En cours d'instruction

Permis de démolir

1 – 07400623A0001 – Monsieur Gaëtan MARTIN – 75, allée des Rangossons – Section A 2337
Démolition balcon.

En cours d'instruction

COURRIERS

- Lecture du courrier de la demande de subvention de l'association locoMotive. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.

QUESTIONS DIVERSES

- Les Ronds-Points Nord et Sud de la commune

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles lui a fait part de son souhait de rénover, également, le rond-point de l'Evidence en partenariat avec la commune de Villy-le-Pelloux.

Nous savons également que le rond-point des Ponts de la Caille est en cours d'aménagement.

Madame Le Maire souhaite, avec l'accord du conseil, harmoniser ces ensembles et mener une réflexion sur ces aménagements avec l'ensemble des acteurs.

Un courrier sera adressé au Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles afin de le solliciter pour ce partenariat, tant sur l'aspect technique que financier.

Intervention de Joëlle VERON :

Lors de la construction de l'autoroute, des fonds ont été mis à disposition des communes pour ce genre d'aménagement. Nous pouvons également solliciter ADELAC pour une participation financière.

Brigitte NANCHE : nous le ferons par courrier.

- L'Agorespace

Nous avons sollicité un organisme pour la vérification des installations et avons demandé un devis pour la réfection complète de l'Agorespace.

Aux vues des montants annoncés, nous serons dans l'obligation de lancer un appel d'offres.

Nous ne manquerons pas de demander une subvention à la Région pour ce projet.

- Restaurant scolaire

L'ouverture du nouveau restaurant scolaire se fera le 6 novembre. La garderie intégrera les locaux un peu plus tard.

Madame Le Maire en profite pour remercier les 4 personnes qui se sont portées volontaires pour aider au déménagement.

Nous intégrons, jusqu'à fin décembre, Madame Murielle MARESCOT dans le personnel communal pour la restauration scolaire.

Je vous informe qu'il n'y aura plus que deux services de repas le midi, ce qui laissera un peu plus de temps aux élémentaires pour déjeuner.

Intervention de Cécilia HORCKMANS

Brigitte, tu avais parlé de serviette en tissu ? comment cela va fonctionner ?

Brigitte NANCHE.

Dans un premier temps nous allons écouler le stock de serviettes jetables. Ensuite, il est envisagé de mettre en place des serviettes en tissu que les enfants amèneront.

Je pense également que nous allons investir dans un sèche-linge.

- Téléthon

Madame Le Maire rappelle que le Téléthon aura lieu le 8 et 9 décembre 2023 et demande aux membres du conseil ce que la commune fait ?

Intervention de Catherine SGRAZZUTTI

Je m'occupe de la course des enfants seulement.

Intervention de Claire MEGARD

Nous pourrions solliciter officiellement les associations de la commune.

Intervention Sophie DEPRES

Je précise que nous en avons parlé au dernier conseil et si je comprends bien cela n'est pas fait.

Brigitte NANCHE et Catherine SGRAZZUTTI

Nous avons passé tout le mois sur le restaurant scolaire, le temps nous a manqué. Mais cela sera fait dès lundi.

- Formation pour le chauffage de la nouvelle salle

Madame Le Maire informe qu'une formation sur l'utilisation du chauffage de la nouvelle salle va être faite et demande qui souhaite y participer.

Catherine SGRAZZUTTI, Jean-Louis MARESCOT se proposent. Nous informerons Olivier RENAUD de cette formation et inscrivons notre agent technique d'office.

- Fêtes de Noël et Goûter des enfants

Il est proposé de retenir la date du samedi 16 décembre pour faire le goûter de Noël des enfants.

La réflexion est portée sur le lieu : soit la salle polyvalente, soit la nouvelle placette aux Muzes et sur le renouvellement du spectacle.

Catherine SGRAZZUTTI propose de recontacter les intervenants de l'année dernière.

Intervention de Joëlle VERON

Je pense qu'il est nécessaire de bien communiquer sur cet évènement. Certains administrés, surtout ceux sans enfant, n'ont pas connaissance de cette manifestation, et, souvent, ne savent pas s'ils peuvent y participer.

Brigitte NANCHE

Nous allons éditer un lien spécifique où nous informerons la population des dates importantes à venir ces prochains mois.

- Peintures de la Mairie

Brigitte NANCHE

Je vous informe qu'il avait été budgétisé la réfection des peintures intérieures de la mairie et le réaménagement de l'accueil. Les devis ont été signés. Les travaux seront effectués courant novembre.

Intervention de Cécilia HORCKMANS

- Je souhaite signaler qu'un camion de dépannage TOCHON se gare de manière régulière sur la piste cyclable de la RD1201.

Brigitte NANCHE

Un courrier lui sera adressé.

- Je signale que l'éclairage public au croisement entre la route de la Caille et le Chemin du Viéran est constamment allumé.

Denis HUMBERT

Je préviendrai la régie de Seyssel dès que possible.

- Dates à venir

- La cérémonie du 11 novembre 2023 à 11h30 au monument aux morts.
- Les vœux du Maire le 27 janvier 2024 à 19h00
- Les portes ouvertes du restaurant scolaire le 27 janvier 2024 à 17h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 novembre 2023 à 20h00.
L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire clôture la séance à 21h20.